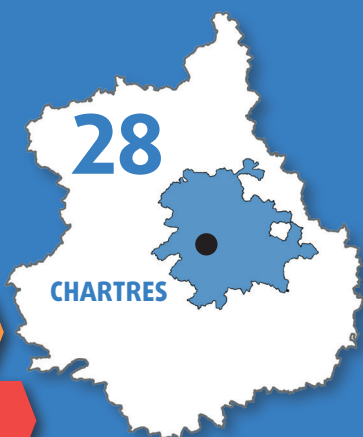


CHARTRES MÉTROPOLE



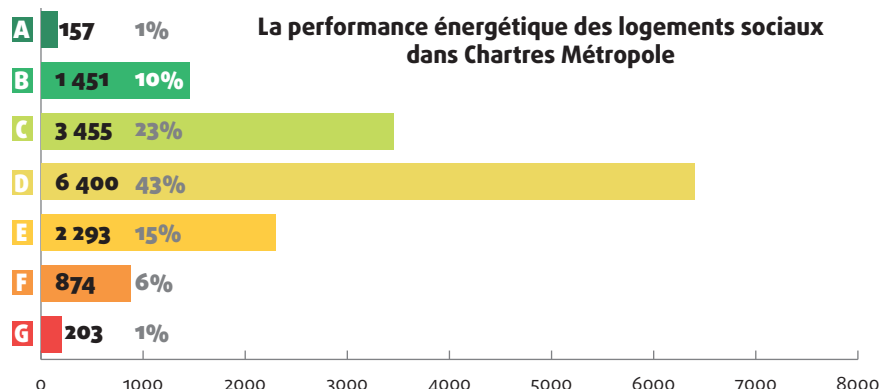
DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE PARC SOCIAL

- 15 187 logements locatifs sociaux
- 12 448 logements sociaux collectifs (82%), 2 566 logements sociaux individuels (17%) et 173 logements étudiants (1%)
- 50% du parc locatif social a été construit avant 1975
- Près d'1 logement social sur 4 (3 690 logements) est situé dans un QPV

EN RÉSUMÉ :

- **34% de logements classés A, B ou C** (une proportion similaire à celle observée à l'échelle départementale mais inférieure à la moyenne d'EPCI comparables)
- **7% de passoires énergétiques** (une proportion là encore similaire à celle observée à l'échelle départementale mais inférieure à la moyenne d'EPCI comparables)
- **3370 logements éconergivores (E, F ou G), soit 22% du parc de Chartres Métropole**, qui nécessiteront une rénovation à court ou moyen terme
- **Un enjeu sur la rénovation des logements avec étiquettes E et F, voire D**, notamment dans le collectif et hors QPV

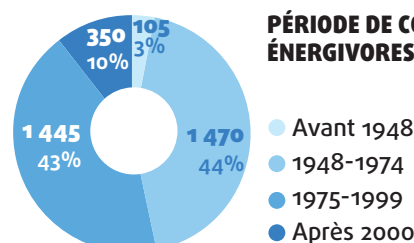
QUELQUES CHIFFRES CLÉS



- **7% des logements** du parc social sont des passoires énergétiques (étiquettes F ou G).
- **1 logement sur 3** est efficace du point de vue énergétique (étiquettes A, B ou C).

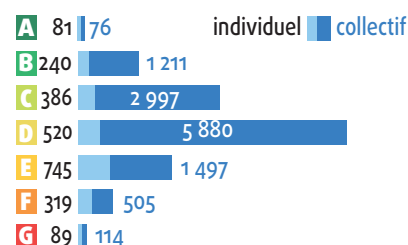
	A	B	C	D	E	F	G
Chartres Métropole	1%	10%	23%	43%	15%	6%	1%
Eure-et-Loir	1%	8%	24%	42%	17%	7%	1%
Centre-Val de Loire	2%	7%	29%	40%	16%	5%	1%
Ensemble des EPCI chefs-lieux de département	3%	9%	31%	43%	12%	3%	0,4%
Autres EPCI	1%	6%	27%	36%	20%	8%	1%

- Une part de logements peu éconergivores (A, B ou C) similaire à la moyenne départementale mais légèrement inférieure à la moyenne régionale et celle des autres EPCI chefs-lieux de départements (en particulier sur les étiquettes C)
- Une proportion de passoires énergétiques relativement faible (7% de logements F et G) et similaire à celle enregistré en région et en Eure-et-Loir mais supérieure à la moyenne des autres EPCI chefs-lieux de départements

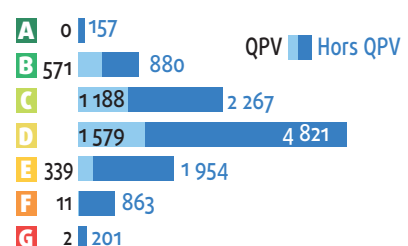


53% des logements éconergivores ont été construits après 1975

EFFICACITÉ ÉCONERGÉTIQUE DU PARC SOCIAL SELON LE TYPE DE LOGEMENT DANS CHARTRES MÉTROPOLE

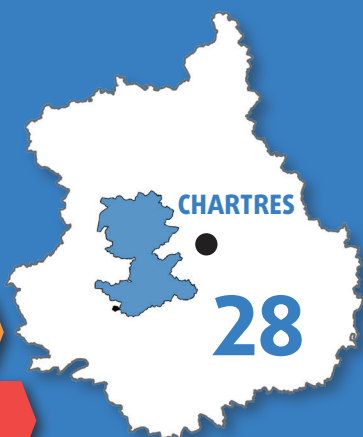


- **1 logement sur 2 dans le parc individuel social est éconergivore** (contre 1 sur 6 dans le parc social collectif).
- Dans le même temps, **environ un tiers des logements sont efficaces d'un point de vue énergétique (étiquettes A, B ou C)** dans le collectif comme dans l'individuel.
- A noter également le nombre important de logements classés D dans le collectif, des logements relativement peu efficaces d'un point de vue énergétique.



Une part peu élevée de logements éconergivores dans les QPV : 1 logement sur 10 situé en QPV est étiqueté E, F ou G (contre 27% hors QPV). A noter que près d'un logement social en QPV sur 2 est efficace d'un point de vue énergétique, traduisant l'effort de rénovation des bailleurs sociaux dans ce type de territoire.

CC ENTRE BEAUCE ET PERCHE



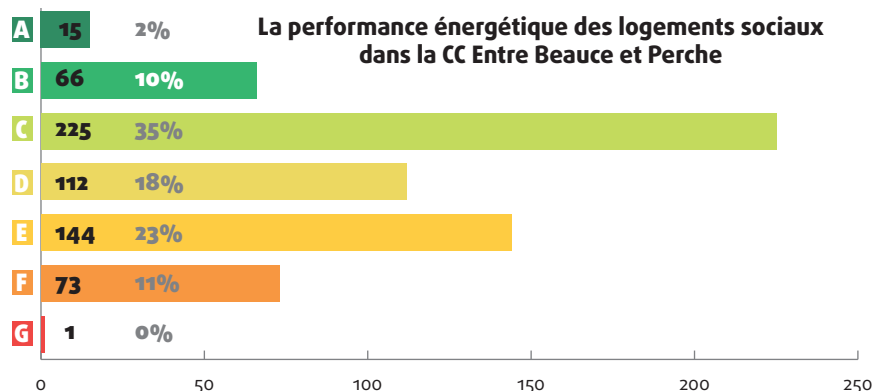
DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE PARC SOCIAL

- 668 logements locatifs sociaux
- 357 logements sociaux collectifs (53%) et 311 logements sociaux individuels (47%)
- 42% du parc locatif social a été construit avant 1975

EN RÉSUMÉ :

- 47% de logements classés A, B ou C, une proportion supérieure à celles observées à l'échelle régionale et départementale et qui atteint même 70% dans le collectif
- Une éradication des logements les plus énergivores (étiquette G)
- 218 logements économes (E, F ou G), soit le tiers du parc social du territoire, qui nécessiteront une rénovation à court ou moyen terme
- 81% de logements économes (E, F ou G) construits après 1975
- Un enjeu sur la rénovation des logements avec étiquettes E et F, voire D, notamment dans l'individuel

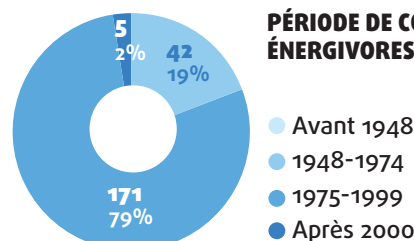
QUELQUES CHIFFRES CLÉS



- 11% des logements du parc social sont des passoires énergétiques (étiquettes F ou G).
- 1 logement sur 2 est efficace du point de vue énergétique (étiquettes A, B ou C).

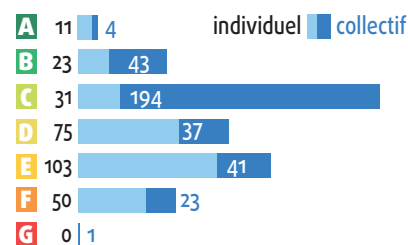
	A	B	C	D	E	F	G
CC Entre Beauce et Perche	2%	10%	35%	18%	23%	11%	0%
Eure-et-Loir	1%	8%	24%	42%	17%	7%	1%
Centre-Val de Loire	2%	7%	29%	40%	16%	5%	1%
Ensemble des EPCI chefs-lieux de département	3%	9%	31%	43%	12%	3%	0,4%
Autres EPCI	1%	6%	27%	36%	20%	8%	1%

- Une part de logements peu énergivores (A, B ou C) supérieure à la moyenne régionale et départementale (en particulier sur les étiquettes C)
- Une proportion de passoires énergétiques un peu plus élevée (11% de logements classés F) que la moyenne régionale et départementale. A noter qu'il n'existe presque aucun logement classé G, la catégorie de logements la plus énergivore



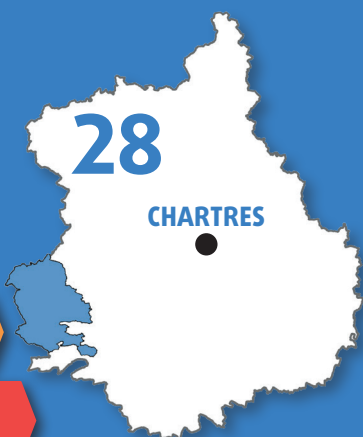
81% des logements économes ont été construits après 1975

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU PARC SOCIAL SELON LE TYPE DE LOGEMENT DANS LA CC ENTRE BEAUCE ET PERCHE



- 1 logement sur 2 dans le parc individuel social est économe (contre 1 sur 5 dans le parc social collectif).
- Dans le même temps, plus de 70% des logements sociaux collectifs sont classés A, B ou C (contre 22% dans l'individuel) traduisant les efforts massifs des bailleurs pour la rénovation de ce type de parc.

CC DU PERCHE



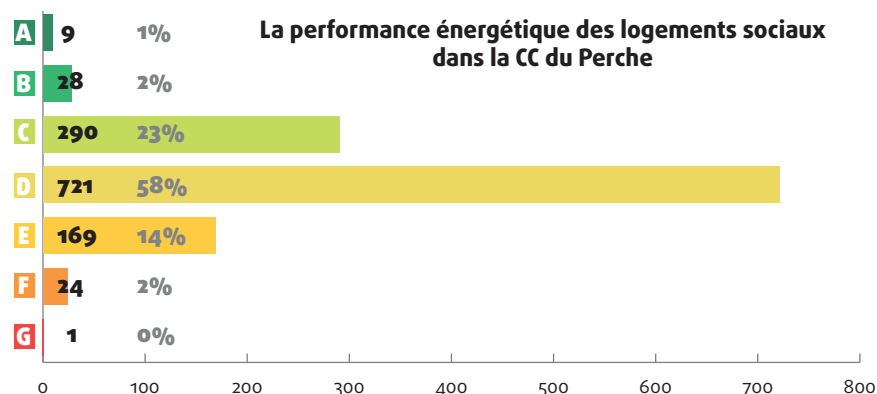
DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE PARC SOCIAL

- 1 347 logements locatifs sociaux
- 1 157 logements sociaux collectifs (86%) et 190 logements sociaux individuels (14%)
- 64% du parc locatif social a été construit avant 1975
- 6 logements sociaux sur 10 (836 logements) sont situés dans un QPV

EN RÉSUMÉ :

- **26% de logements classés A, B ou C** (une proportion globalement similaire à celle observée à l'échelle départementale) et **une quasi-éradication des logements les plus énergivores (étiquettes F et G)** qui traduisent la **mobilisation des bailleurs sociaux pour la rénovation énergétique** du parc social
- **194 logements énergivores (E, F ou G), soit 15% du parc social du territoire**, qui nécessiteront une rénovation à court ou moyen terme
- **Un enjeu à venir sur la rénovation des logements avec étiquettes D**, notamment dans le collectif et en QPV

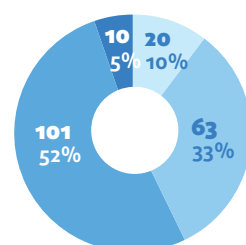
QUELQUES CHIFFRES CLÉS



- **2% des logements** du parc social sont des passoires énergétiques (étiquettes F ou G).
- **1 logement sur 4** est efficace du point de vue énergétique (étiquettes A, B ou C).

	A	B	C	D	E	F	G
CC du Perche	1%	2%	23%	58%	14%	2%	0%
Eure-et-Loir	1%	8%	24%	42%	17%	7%	1%
Centre-Val de Loire	2%	7%	29%	40%	16%	5%	1%
Ensemble des EPCI chefs-lieux de département	3%	9%	31%	43%	12%	3%	0,4%
Autres EPCI	1%	6%	27%	36%	20%	8%	1%

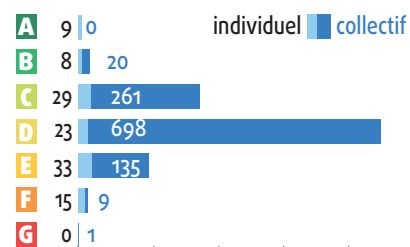
- Une part de logements peu énergivores (A, B ou C) un peu inférieure à la moyenne régionale et départementale (en particulier sur les étiquettes B et C)
- Une proportion de passoires énergétiques très faible (25 logements concernés soit 2% de logements F et G dans le parc social du territoire), un chiffre nettement inférieur à ceux enregistrés en région et dans le département



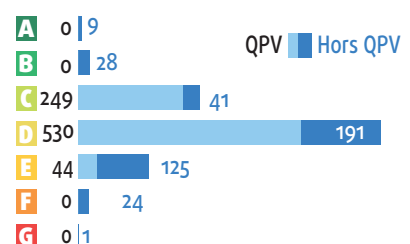
PÉRIODE DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS ÉNERGIVORES (E, F OU G)

57% des logements énergivores ont été construits après 1975

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU PARC SOCIAL SELON LE TYPE DE LOGEMENT DANS LA CC DU PERCHE



- **4 logements sur 10 dans le parc individuel social sont énergivores** (contre seulement 1 sur 10 dans le parc social individuel). A noter néanmoins que la presque totalité des passoires énergétiques ont été éradiquées.
- Dans le même temps, **près de 40% des logements sociaux individuels sont classés A, B ou C** (contre 25% dans l'individuel). A noter néanmoins le nombre important de logements étiquetés D dans le collectif, assez peu efficaces d'un point de vue énergétique.



- Une part très faible logements énergivores dans les QPV : seuls 5% des logements en QPV sont étiquetés E, F ou G (contre 36% hors QPV).

CA DU PAYS DE DREUX



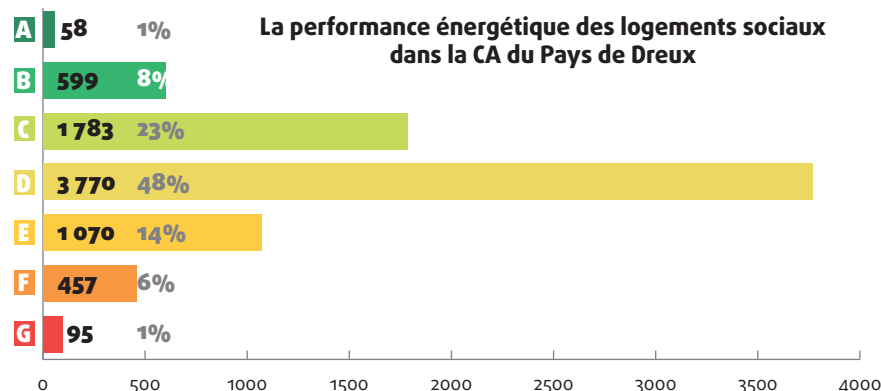
DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE PARC SOCIAL

- 8 031 logements locatifs sociaux
- 5 952 logements sociaux collectifs (74%), 2 071 logements sociaux individuels (26%) et 8 logements étudiants
- 44% du parc locatif social a été construit avant 1975
- Près de 6 logements sociaux sur 10 (4 579 logements) sont situés dans un QPV

EN RÉSUMÉ :

- **32% de logements classés A, B ou C et 7% de passoires thermiques**, des proportions comparables à celles observées à l'échelle régionale et départementale
- **1 622 logements éconergivores (E, F ou G)**, soit 20% du parc, qui nécessiteront néanmoins une rénovation à court ou moyen terme
- **Une faible part de logements éconergivores dans les QPV (10%)**, qui traduit l'effort de rénovation des bailleurs sociaux sur ce type de territoire
- **Un enjeu à venir sur la rénovation des logements avec étiquettes D**, notamment dans le collectif (environ 3 800 logements collectifs concernés, soit près de la moitié du parc social total du territoire)

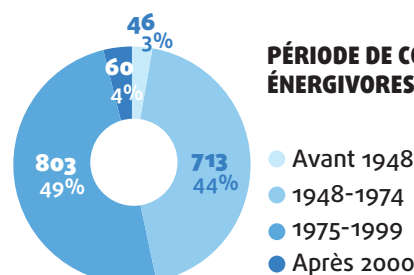
QUELQUES CHIFFRES CLÉS



- **7% des logements** du parc social sont des passoires énergétiques (étiquettes F ou G).
- **3 logements sur 10** sont efficaces du point de vue énergétique (étiquettes A, B ou C).

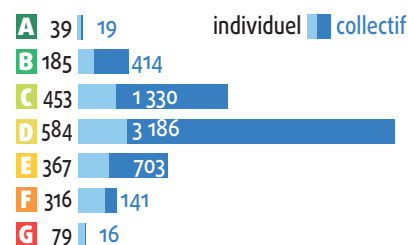
	A	B	C	D	E	F	G
CA du Pays de Dreux	1%	8%	23%	48%	14%	6%	1%
Eure-et-Loir	1%	8%	24%	42%	17%	7%	1%
Centre-Val de Loire	2%	7%	29%	40%	16%	5%	1%
Ensemble des EPCI chefs-lieux de département	3%	9%	31%	43%	12%	3%	0,4%
Autres EPCI	1%	6%	27%	36%	20%	8%	1%

- Une part de logements peu éconergivores (A, B ou C) comparable à la moyenne départementale et légèrement inférieure à la moyenne régionale (en particulier sur les étiquettes C)
- Une proportion de passoires énergétiques relativement faible (7% de logements F et G) et similaire à celles enregistrées en région et en Eure-et-Loir

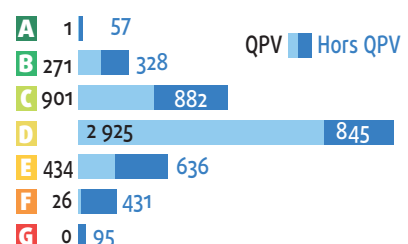


53% des logements éconergivores ont été construits après 1975

EFFICACITÉ ÉCONERGÉTIQUE DU PARC SOCIAL SELON LE TYPE DE LOGEMENT DANS LA CA DU PAYS DE DREUX



- **Près de 4 logements sur 10 dans le parc individuel social sont éconergivores** (contre 1 sur 6 dans le parc social collectif).
- Dans le même temps, **un tiers des logements sociaux individuels sont classés A, B ou C** (même proportion que dans le collectif). A noter toutefois un nombre très important de logements classés D, en particulier dans le collectif, relativement peu efficaces d'un point de vue énergétique.



- Un faible nombre de logements éconergivores dans les QPV : seulement 1 logement sur 10 situé en QPV est étiqueté E, F ou G (contre 35% hors QPV).

CC DU GRAND CHÂTEAUDUN



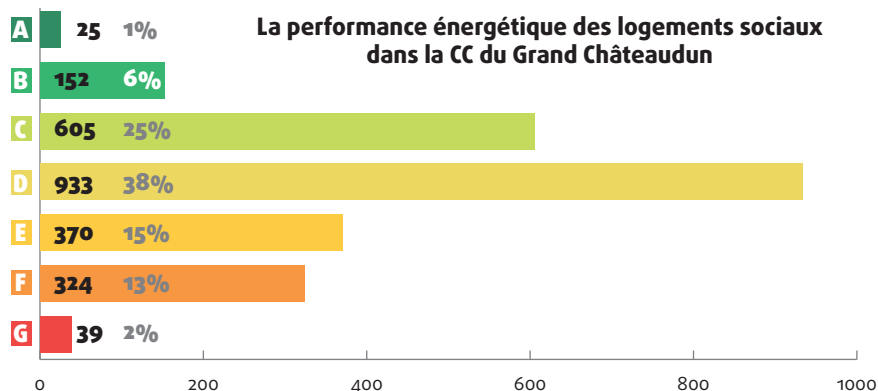
DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE PARC SOCIAL

- 2 599 logements locatifs sociaux
- 1 833 logements sociaux collectifs (70%) et 766 logements sociaux individuels (30%)
- 43% du parc locatif social a été construit avant 1975
- Près d'1 logement social sur 2 (1 227 logements) est situé dans un QPV

EN RÉSUMÉ :

- **37% de logements classés A, B ou C** (une proportion supérieure à celles observées à l'échelle régionale et départementale) et une **quasi-éradication des logements les plus énergivores (étiquette G)** qui traduisent la **mobilisation des bailleurs sociaux pour la rénovation énergétique du parc social**
- **733 logements énergivores (E, F ou G), soit le tiers du parc social**, qui nécessiteront une rénovation à court ou moyen terme
- **Un enjeu particulier sur la rénovation des logements avec étiquettes E et F**, dans l'individuel comme le collectif

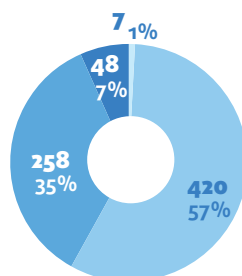
QUELQUES CHIFFRES CLÉS



- **15% des logements** du parc social sont des passoires énergétiques (étiquettes F ou G).
- **3 logements sur 10** sont efficaces du point de vue énergétique (étiquettes A, B ou C).

	A	B	C	D	E	F	G
CC du Grand Châteaudun	1%	6%	25%	38%	15%	13%	2%
Eure-et-Loir	1%	8%	24%	42%	17%	7%	1%
Centre-Val de Loire	2%	7%	29%	40%	16%	5%	1%
Ensemble des EPCI chefs-lieux de département	3%	9%	31%	43%	12%	3%	0,4%
Autres EPCI	1%	6%	27%	36%	20%	8%	1%

- Une part de logements peu énergivores (A, B ou C) globalement conforme à la moyenne départementale et légèrement inférieure à celle observée à l'échelle régionale
- Une proportion de passoires énergétiques relativement élevée (15% de logements F et G) et supérieure à celle enregistré en région et en Eure-et-Loir

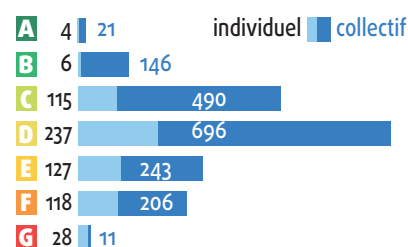


PÉRIODE DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS ÉNERGIVORES (E, F OU G)

- Avant 1948
- 1948-1974
- 1975-1999
- Après 2000

58% des logements énergivores ont été construits avant 1975

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU PARC SOCIAL SELON LE TYPE DE LOGEMENT DANS LA CC DU GRAND CHÂTEAUDUN



- **4 logements sur 10** dans le parc individuel social sont énergivores (contre 1 sur 4 dans le parc social collectif).
- Dans le même temps, **20% des logements sociaux individuels sont classés A, B ou C** (contre 36% dans l'individuel).

CC DES PORTES EURÉLIENNES D'ÎLE DE FRANCE



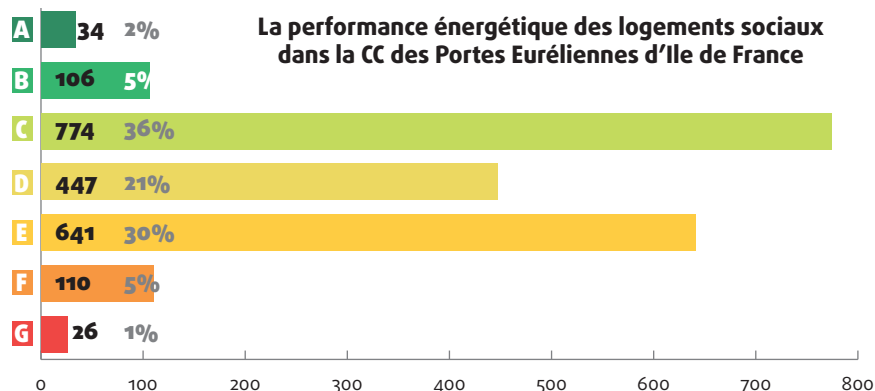
DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE PARC SOCIAL

- 2 189 logements locatifs sociaux
- 1 723 logements sociaux collectifs (79%) et 466 logements sociaux individuels (21%)
- 49% du parc locatif social a été construit avant 1975

EN RÉSUMÉ :

- **43% de logements classés A, B ou C** (une proportion supérieure à celles observées à l'échelle régionale et départementale) et une **quasi-éradication des logements les plus énergivores (étiquette G)** qui traduisent la **mobilisation des bailleurs sociaux pour la rénovation énergétique du parc social**
- **777 logements énergivores (E, F ou G), soit le tiers du parc social**, qui nécessiteront une rénovation à court ou moyen terme
- **84% de logements énergivores (E, F ou G) construits après 1975**
- **Un enjeu particulier sur la rénovation des logements avec étiquettes E et F**, dans l'individuel comme le collectif

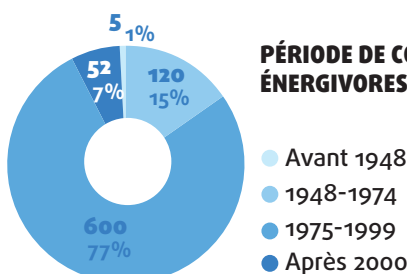
QUELQUES CHIFFRES CLÉS



- **6% des logements** du parc social sont des passoires énergétiques (étiquettes F ou G).
- **Plus de 4 logements sur 10** sont efficaces du point de vue énergétique (étiquettes A, B ou C).

	A	B	C	D	E	F	G
CC des Portes Euréliennes	2%	5%	36%	21%	30%	5%	1%
Eure-et-Loir	1%	8%	24%	42%	17%	7%	1%
Centre-Val de Loire	2%	7%	29%	40%	16%	5%	1%
Ensemble des EPCI chefs-lieux de département	3%	9%	31%	43%	12%	3%	0,4%
Autres EPCI	1%	6%	27%	36%	20%	8%	1%

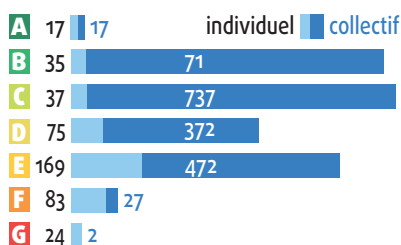
- Une part de logements peu énergivores (A, B ou C) supérieure à la moyenne régionale et départementale (en particulier sur les étiquettes C)
- Une proportion de passoires énergétiques relativement faible (6% de logements F et G) et similaire à celle enregistrée en région et un plus faible que la moyenne d'Eure-et-Loir



PÉRIODE DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS ÉNERGIVORES (E, F ou G)

84% des logements énergivores ont été construits après 1975

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU PARC SOCIAL SELON LE TYPE DE LOGEMENT DANS LA CC DES PORTES EURÉLIENNES D'ÎLE DE FRANCE



- **2 logements sur 3 dans le parc individuel social sont énergivores** (contre 1 sur 3 dans le parc social collectif).
- Dans le même temps, **seuls 20% des logements sociaux individuels sont classés A, B ou C** (contre 50% dans le collectif).
- Néanmoins, en valeur absolue, le nombre de logements individuels E, F ou G reste assez faible (276 logements) comparé aux 501 logements collectifs énergivores.

CC CŒUR DE BEAUCE



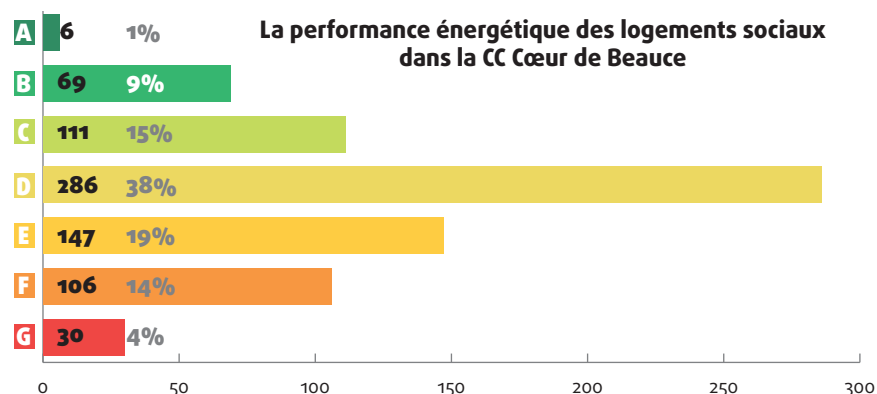
DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE PARC SOCIAL

- 797 logements locatifs sociaux
- 495 logements sociaux collectifs (62%) et 302 logements sociaux individuels (38%)
- 40% du parc locatif social a été construit avant 1975

EN RÉSUMÉ :

- **25% de logements classés A, B ou C** (une proportion inférieure à celles observées à l'échelle régionale et départementale) **et une part encore importante de passoires énergétiques** (qui représentent près d'un logement social sur 5)
- **283 logements énergivores (E, F ou G), soit le tiers du parc social du territoire**, qui nécessiteront une rénovation à court ou moyen terme
- **76% de logements énergivores (E, F ou G) construits après 1975**
- **Un enjeu particulier sur la rénovation des logements énergivores dans l'individuel**

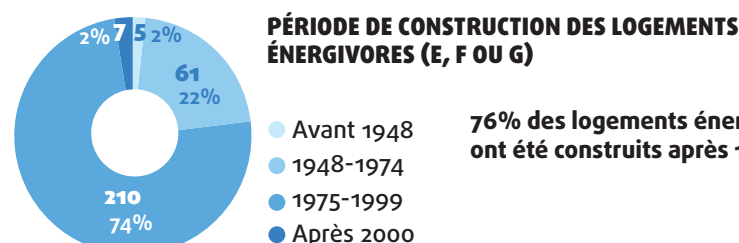
QUELQUES CHIFFRES CLÉS



- **18% des logements** du parc social sont des passoires énergétiques (étiquettes F ou G).
- **1 logement sur 4** est efficace du point de vue énergétique (étiquettes A, B ou C).

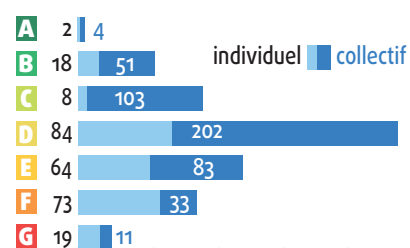
	A	B	C	D	E	F	G
CC Cœur de Beauce	1%	9%	15%	38%	19%	14%	4%
Eure-et-Loir	1%	8%	24%	42%	17%	7%	1%
Centre-Val de Loire	2%	7%	29%	40%	16%	5%	1%
Ensemble des EPCI chefs-lieux de département	3%	9%	31%	43%	12%	3%	0,4%
Autres EPCI	1%	6%	27%	36%	20%	8%	1%

- Une proportion de passoires énergétiques relativement importante (18% de logements F et G) par rapport aux moyennes départementales et régionales (respectivement 8% et 6% d'étiquettes F et G)
- Une part de logements peu énergivores (A, B ou C) inférieure à celles enregistrées dans les autres territoires comparés (en particulier sur les étiquettes C)



76% des logements énergivores ont été construits après 1975

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU PARC SOCIAL SELON LE TYPE DE LOGEMENT DANS LA CC CŒUR DE BEAUCE



- **6 logements sur 10** dans le parc **individuel social** sont **énergivores** (contre 1 sur 4 dans le parc social individuel).
- Mais dans le même temps, **seuls 10% des logements sociaux individuels sont classés A, B ou C** (contre 32% dans le collectif), montrant un enjeu fort de rénovation sur ce type de parc.